

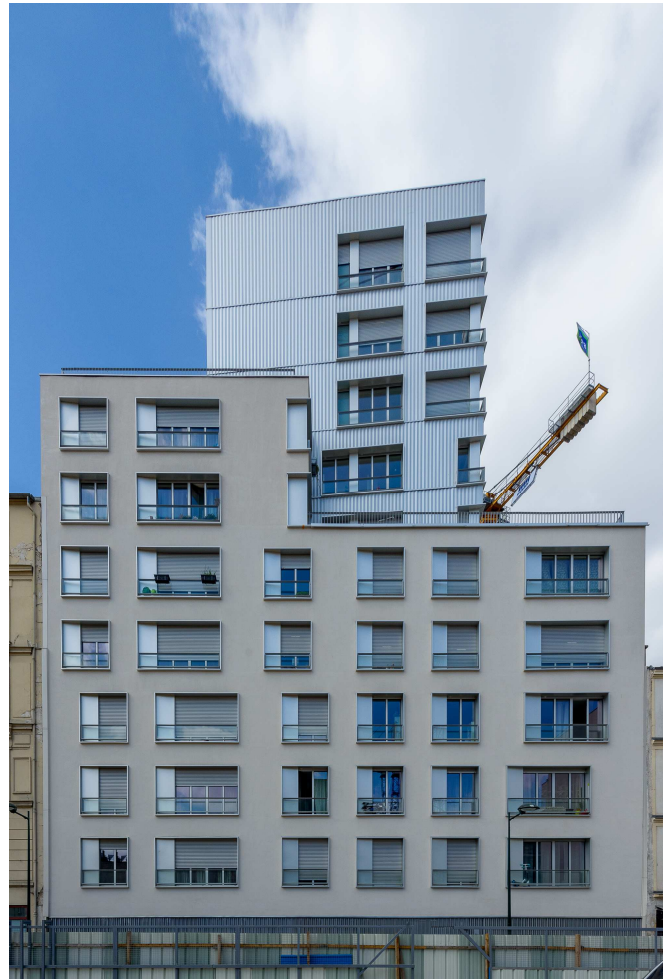
OPERATION DE RESORPTION DE L'HABITAT INSALUBRE

CLICHY-LA-GARENNE (92)

Depuis 1996, CITALLIOS a conduit 7 opérations de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) sur le territoire de la Ville de Clichy. Ces opérations, complexes par nature, ont permis d'intervenir de manière discrète dans le tissu urbain constitué de la ville, tout en réglant des situations critiques de mal logement et de sécurité.

Les opérations de RHI reposent d'une part sur l'obtention d'un arrêté d'insalubrité irrémédiable et d'autre part sur la mobilisation d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) dite « Loi Vivien » permettant une appropriation foncière « en situation d'urgence ». Enfin, la RHI est définitivement actée par l'obtention d'un financement public, dorénavant instruit par l'ANAH.

La conduite de telles opérations est souhaitable dans le cadre d'une concession d'aménagement, pour des raisons d'articulation des phases administratives et techniques, et d'enchaînement opérationnel étape par étape, ce qui a été le choix de la Ville de Clichy.



MISSIONS DE CITALLIOS

- Identification des immeubles relevant de l'insalubrité
- Préparation avec le SCHS des dossiers d'insalubrité irrémédiable
- Constitution des dossiers de DUP « Loi Vivien »
- Montage des dossiers de financement auprès de l'ANAH [RHI-THIRORI]
- Montage des bilans d'aménagement
- Conduite des acquisitions par voie d'expropriation [consignation et prise de possession]
- Repérage, préparation et accompagnement des relogements
- Conduite des démolitions et restructuration foncière
- Revente du foncier aux bailleurs sociaux

Les opérations de RHI décidées par la Ville de Clichy ont été réalisées dans le cadre de concessions d'aménagement. L'opération conduite avec Hauts de Seine Habitat a fait l'objet d'une VEFA menée par CITALLIOS.

ACTEURS DU PROJET :

- SCHS de la Ville de Clichy
- Hauts-de-Seine Habitat
- Paris Habitat